



**MRC DE
CHARLEVOIX-EST**

*Territoire
d'émotions
4 saisons*

Formulaire de demande d'aide financière

**Appel de projets interculturels
Dans le cadre du plan d'action en immigration 2023-2026**

Programme d'appui aux collectivités

Le 28 mai 2024

L'appel de projets interculturels réalisé par la MRC et rendu possible grâce à l'aide financière accordée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, vise à soutenir des projets ou des initiatives favorisant l'attraction, l'accueil, l'intégration, l'enracinement et la pleine participation des personnes immigrantes sur le territoire.

Les catégories des projets privilégiés sont les suivantes :

- 1) Projet permettant le rapprochement entre les nouveaux arrivants et la communauté d'accueil;
- 2) Projet faisant rayonner l'immigration et la diversité.

L'aide financière est accordée aux projets qui répondent au minimum à l'une de ces catégories. Les initiatives permettant d'atteindre les objectifs et de concrétiser les moyens d'action inclus dans le plan d'action en immigration de la MRC seront favorisées. Ce plan d'action est disponible dans la section « Documents à télécharger » du site Internet de la MRC de Charlevoix-Est.

Veillez expliquer dans quelle mesure votre projet répond à l'un de ces critères et comment il permettra d'atteindre ou de réaliser certains des objectifs et/ou des moyens d'action inclus dans le plan.

Quels sont vos partenaires dans ce projet? Quelle est votre expertise dans le type de projet proposé? Donnez des exemples de réalisations au besoin.



Quels sont les principaux partenaires financiers et fournisseurs impliqués dans la réalisation du projet?

--

Quelles sont les retombées prévues du projet?

--

3. Renseignements financiers

Ventilation des coûts

<i>Dépense</i>	<i>Coût</i>
Coût total	

Coût du projet :

Financement du projet - Sources de financement

	<i>Montant</i>	<i>Confirmé</i>
Appel de projets interculturels (Programme d'appui aux collectivités)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> À venir
TOTAL		



4. Étapes et échéancier de réalisation

Étapes	Échéancier
- Fin du projet	

5. Dépôt d'une demande

Nous vous recommandons de discuter de votre admissibilité avec le chargé de projet en immigration avant de soumettre officiellement votre demande :

MRC de Charlevoix-Est
172, boulevard Notre-Dame
Clermont (Québec) G4A 1G1
418 439-3947, poste 5910
infofinancement@mrccharlevoixest.ca

Documents à remettre

Toute demande doit être obligatoirement constituée des documents suivants :

<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (signature obligatoire).
<input type="checkbox"/>	Plan de projet.
<input type="checkbox"/>	Résolution autorisant le porteur de projet à déposer la demande et à signer le protocole d'entente et les documents y afférents (s'il y a lieu).
<input type="checkbox"/>	Il est entendu qu'en vertu de l'article 152.1 de la Charte de la langue française, la MRC ne peut conclure un contrat et/ou octroyer une aide financière à une organisation employant 50 personnes ou plus lorsque cette organisation ne possède pas d'attestation d'inscription, n'a pas fourni, dans le délai prescrit, l'analyse de sa situation linguistique, ne possède pas d'attestation d'application de programme ni de certificat de francisation ou si son nom figure sur la liste prévue à l'article 152 de la Charte. Si applicable, remettre une preuve justificative de la situation linguistique de votre entreprise fournie par l'Office québécois de la langue française. Nombre d'employés : _____
<input type="checkbox"/>	Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande tel que : lettre d'appui, confirmation de partenariat, plan de visibilité, soumission, etc.

L'aide financière ne peut être utilisée pour le remboursement d'emprunt ou pour le financement du service de la dette, d'un projet déjà réalisé ou de dépenses effectuées avant la date de dépôt de la demande.

6. Reddition de comptes

Un rapport faisant état de l'utilisation des fonds octroyés devra être remis dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la réalisation du projet.

7. Signature du requérant ou de la requérante

Il est essentiel de remplir cette section et de signer le formulaire de demande d'aide financière. Les formulaires non signés ne sont pas recevables et entraîneront le refus de la demande de financement.

6

Nom du/de la signataire

J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande d'aide financière ainsi que dans les documents ci-joints sont exacts et véridiques.

J'autorise la MRC à transmettre les informations à d'autres partenaires financiers.

Signature

Date

Les renseignements transmis ne seront utilisés qu'aux seules fins de l'analyse de la demande. Les personnes qui y auront accès auront adhéré à des règles appropriées en matière d'intégrité, d'impartialité, de confidentialité et d'annonce des projets.